Comment intervenir lors des feux de garage ? J’entends par là un feu de garage de réparations automobiles ou de deux roues. Que ce soit un atelier isolé ou enclavé, moderne ou ancien, il existe plusieurs situations possibles auxquelles les sapeurs-pompiers peuvent être confrontés. **Rescue 18** explique…

NDLR : il s’agit d’un article synthèse.
Il ne se substitue pas aux GDO / GTO ou au RO de votre SIS.

Qu’entend-on par garage ?

Définition

Un **atelier de réparation automobile**, communément appelé « **garage** », est une entreprise effectuant l’entretien courant et la réparation des véhicules automobiles, principalement la mécanique et la carrosserie, souvent associés avec la vente de carburant et de véhicules neufs ou d’occasion. (Wikipédia)

Un garage peut revêtir plusieurs critères. Il peut être :

- ancien ou neuf ;
- isolé, mitoyen ou enclavé ;
- installé dans une ZAC ou en ville ;
- situé au Rdc d’un bâtiment de bureaux ou d’habitations et disposer d’une communication directe avec ces bâtiments ;
- disposer d’une boutique au Rdc et d’un atelier attenant ou en en sous-sol ;
- etc…

Quels sont les risques principaux ?

D’une manière générale, en cas d’incendie, les principaux risques sont constitués par la présence :

- d’un atelier de réparations ;
- de fosses ;
- de matériels sous pression et/ou hydrauliques ;
- de bouteilles de gaz ;
- de systèmes de récupération des hydrocarbures ou des huiles ;

- de réserves de produits chimiques/toxiques ;
- de peintures, voire même d’une cabine de peinture ;
- d’outils et matériels spécifiques comme un gammagraphe (source N / RAD) ;
- de batteries classiques ou à énergies alternatives ;
- de véhicules sur ponts, de véhicules (VL/PL/moto) de différentes carburations/énergies ;
- etc…

Approche opérationnelle et proposition de conduite à tenir

Il serait présomptueux de ma part de proposer une vision étriquée d’une tactique opérationnelle unique pour ce type d’intervention tant les SDIS peuvent être différents. La géographie des territoires, le maillage opérationnel, la DECI sont quelques uns des paramètres à prendre en compte. Je vais donc m’attacher à rester généraliste tout en proposant les essentiels puis une réflexion opérationnelle plus aboutie.

Volume de départ

Le « train » de départ initial qui sera engagé, le plus souvent, pour feu dans ce type d’établissement sera, un groupe incendie (G.INC), composé de 2 engins-pompes (EP), 1 moyen élévateur aérien (MEA) et 1 chef de groupe (CDG).



groupe incendie – monpompier.com

En fonction de certaines informations spécifiques ou des renseignements obtenus

lors de la prise d'appel, le CTA/CODIS pourra renforcer ce G.INC par un volume d'anticipation.

Savoir s'engager et se renseigner

Une fois arrivés sur les lieux et tout en préservant l'axe logistique, les secours pourront :

- dépasser largement l'adresse pour le premier EP ;
- placer le MEA sur la face le nécessitant tout en conservant à l'esprit l'engagement possible d'un second MEA ;
- se placer à un PEI situé à bonne distance pour le second EP ;
- alimenter a minima les trois premiers EP ;
- se renseigner auprès du garagiste (ou de ses employés) en posant des questions du type (non exhaustif) :
 – qu'est-ce qui brûle ? où est-ce situé ? ;
 – y a-t-il des victimes ? ;
 – que contient le garage ? (véhicules, carburations, produits, fosses, ponts, etc.…) ;
 – de combien d'accès dispose le garage ? ;
 – où se situent les barrages des fluides ? ;
 – de quoi s'agit-il au dessus ? si le garage est enclavé ou au Rdc d'un bâtiment ;
 – **quelles sont les parties vitales/prioritaires à protéger ?**

Fiche Feu – partie 3 : départ et placements sur intervention

SDIS 33 – Stéphane Dumas
SDIS 33 – Stéphane Dumas

L'essentiel des réactions immédiates

Il appartient aux chefs d'agrès puis au COS, de « **faire la part du feu** » pour décider de la tactique opérationnelle et de ce qui est (ou sera) perdu et de ce qu'il faut préserver en **luttant contre les propagations**. Vouloir tout éteindre/sauver ne sera pas toujours possible.

Si les chefs d’agrès des engins-pompes vont essentiellement se focaliser sur **les réactions immédiates**, le COS (CDG puis CDC) devra mettre en place, évaluer et compléter les actions en définissant son **ordre initial** puis en réajustant ses **ordres de conduite**.

Quelques actions possibles :

- barrer les fluides (gaz, électricité, etc…) ;
- établir rapidement plusieurs moyens hydrauliques lourds (LDV 1000, lance Compactor, lance canon, etc…) et puissants pour agir sur les parties visibles du sinistre **> BIG FIRE = BIG WATER**. Ce genre de missions sont possibles pour les premiers engins-pompes ;



- compléter le dispositif hydraulique par des lances via le second accès ou la

courette intérieure ;
- utiliser des disqueuses pour ouvrir les rideaux métalliques si vous ne disposez pas de clefs ou badges ;
- si des bâtiments sont situés au-dessus du garage (ou enclavés), leur reconnaissance doit être réalisée dans les plus brefs délais dès que vous disposez des moyens nécessaires. Il est possible de définir des points d’attaque dans les étages des bâtiments pour mener une action double :
 – offensive > en agissant sur le sinistre ;
 – défensive > en évitant sa propagation aux étages.

SDIS 33 – Stéphane Dumas
SDIS 33 – Stéphane Dumas

- les chefs d’agrès et le COS doivent prévenir les binômes des différents risques présents, limiter certains accès et adapter les EPI si nécessaire ;
- le refroidissement et/ou la protection de bouteilles sous pression ou d’un local à risques fait partie intégrante de l’attaque et une LDV devra être consacrée à cette mission en plus du du dispositif établit pour lutter contre le sinistre. Par la suite des relevés à la caméra thermique permettront de mesurer la température interne et de lever le doute sur un risque résiduel ou de poursuivre l’action aussi longtemps que nécessaire.

Fiche Feu – partie 7.2 : le chef d’agrès INC/CATE



SDIS 60 – Aurélien Dheilly



SDIS 60 – Aurélien Dheilly

définir une idée de manœuvre et savoir gérer la montée en puissance…

En cas de feu important, le COS devra mener sa réflexion opérationnelle en « **effets à obtenir**« . Ainsi, il pourra demander des moyens de renfort sous forme de groupes afin de :

- compléter son dispositif d’attaque et **définir les effets à obtenir** > Groupe Incendie ou Groupe Industrie ;
- mener les reconnaissances dans tous les volumes autour du sinistre > EP ou Groupe Incendie ;
- assurer la pérennité de l’eau et l’alimentation hydraulique de son dispositif en captant l’eau sur des points d’eau et canalisations éloignés ou de plus grand diamètre/débit > Groupe Alimentation ;
- faire établir des moyens mouillants et/ou mousse > additif des EP, FMOGP,

cellule émulseur, etc ;
- se renseigner sur la présence d’une éventuelle rétention et la mettre en œuvre ;
- sectoriser l’intervention et s’appuyer sur un organe de commandement.

Le Véhicule Poste de Commandement (VPC), l’outil du COS



SDIS 60 – Aurélien Dheilly



SDIS 60 – Aurélien Dheilly

Et garder à l’esprit…

- attention aux poutres métalliques qui peuvent « flamber », c’est à dire vriller en raison d’une très forte chaleur ;
- aux structures qui vont se déformer, voire chuter ;
- si un garage est en structure métallique > *« à l’intérieur, près des murs – à l’extérieur, loin des murs »* ;
- utiliser et engager des moyens robotisés pour limiter l’exposition de ses personnels aux risques ;
- faire appel au dessinateur opérationnel pour comprendre la « 3D » du site et souligner les enjeux et risques ;
- utiliser et engager des moyens type drone pour obtenir une vision haute globale, repérer des points chauds, des risques particuliers ou calculer une surface ;
- en présence de batteries nouvelle génération (lithium, LMP, etc), procéder à

l’immersion dans un bac, une poubelle, etc ;
- si le feu concerne un atelier en sous-sol, se conformer à ce type d’engagement et privilégier les moyens « mousse » ;
- toujours coordonner l’action des lances ;
- créer plusieurs secteurs fonctionnels et/ou géographiques dont les principaux seront :
 – Attaque/Incendie,
 – Reconnaissances,
 – Alimentation,
 – RTN, RIO….

RETEX

Feu de garage SDIS 78

Valeur du Sauvé n° 2025-03_Feu de garage à GONESSE_compressedTélécharger
PEX_Incendie_Véhicule electrique en feu dans un atelier_SDIS 16_compressed-1Télécharger

Sources et crédits :
GDO / GTO – PNRS > SDIS 16 – SDIS 78 – SDIS 95
Photos et illustrations : SDIS 33 – Stéphane Dumas / SDIS 60 – Aurélien Dheilly



Author: Alain Bailloux

Co-fondateur et Président Rescue 18. Officier sapeur-pompier. Ex-BSPP (chef CIS). Auteur de livres et romans, histoire et jargon des sapeurs-pompiers.